

rions payé \$4,000,000 en salaires, sans compter tout l'argent dépensé pour la préparation des matériaux nécessaires. N'est-il pas temps de réagir. Nous avons dépensé des millions et des millions pour notre industrie maritime. Nos chantiers de construction ont été établis dans le but d'y faire les réparations seulement. Plus tard on y a fait la construction des navires afin de maintenir ces chantiers en activité. L'honorable sénateur, ancien ministre du Travail, sait cela. Il est nécessaire d'avoir la construction, car les réparations n'ont lieu qu'en cas d'accidents. Afin d'avoir en tous temps les hommes sous la main, il faut accepter les commandes à prix coûtant. Aux Etats-Unis, les propriétaires de navires ont cette protection de 50 pour 100. La nôtre est soit disant 25 pour 100, mais elle ne s'applique pas à tout. Allons-nous perdre notre industrie maritime? Elle est languissante actuellement. Ces chantiers ne peuvent travailler continuellement à pertes. Il faut les protéger. Et bien, l'idée de cette commission Royale qui va dicter les prix, aura pour effet de décourager complètement nos propriétaires de chantiers de l'Atlantique au Pacifique, y compris les Grands lacs et le Saint-Laurent. La question est très sérieuse. C'est une autre preuve que l'intervention du gouvernement est néfaste, et je crois que moins le gouvernement interviendra dans les affaires, mieux ce sera pour le pays.

L'honorable J. G. TURRIFF: Ayant à dire quelques mots en réponse au discours du Trône, je désire aussi adresser mes sincères félicitations à l'honorable sénateur qui a proposé l'adresse (l'honorable M. Hardy). Il nous a prouvé qu'il était un orateur distingué et je lui prédis une longue et heureuse carrière dans cette Chambre.

J'ai aussi écouté avec plaisir, mon vieil ami du Nouveau-Brunswick (l'honorable M. Turgeon) et lorsqu'il s'adressera en anglais, je suis certain que vous apprécierez tous ses discours.

Nous venons d'écouter une adresse de mon honorable ami de DeLanaudière (l'honorable M. Casgrain), et je crois que c'est une des meilleures que j'aie entendues de lui. Il a attaqué la question des chemins de fer, comme il le fait toujours, il a parlé des entreprises privées et en a développé les précieux avantages suivant son habitude. Mais il a oublié de nous dire que le trouble et les difficultés auxquels les chemins de fer nationaux ont à faire face aujourd'hui sont attribuables, comme il le sait bien, aux entreprises privées. A qui appartiennent le Grand-Tronc et le Canadien-Nord? Ce sont les entreprises privées qui ont plongé ces chemins de fer dans des dettes qui se chiffrent par centaines de

millions de dollars et maintenant que le gouvernement se trouve dans l'obligation de prendre possession et administrer ces réseaux, mon honorable ami blâme le régime de nationalisation.

L'honorable monsieur cite le Canadien-Pacifique comme exemple d'entreprise privée. Sans doute cette compagnie possède un réseau magnifique, bien administré et d'un bon rapport, mais il y a à cela une excellente raison. Qui a payé pour construire cette partie si coûteuse du réseau, qui traverse la région rocheuse de l'Ontario? Le gouvernement, c'est-à-dire le peuple du Canada.

Qui a payé pour les travaux dispendieux exécutés dans la Colombie anglaise? Encore le gouvernement, c'est-à-dire le peuple. Qui a donné à la compagnie du Canadien-Pacifique, cette concession de terrains, comprenant des millions d'acres qu'elle revend aujourd'hui \$10, \$15, \$20 et \$30 l'acre? Encore et toujours le peuple du Canada. Est-il surprenant qu'elle ait un bon réseau et une bonne propriété? J'admets que ce chemin de fer est bien administré et bien entretenu, mais cela ne signifie pas que le gouvernement ne puisse faire la même chose. Remarquez que je ne crois pas beaucoup à la nationalisation des chemins de fer. Je crois que l'entreprise privée est préférable, mais qui est à blâmer si le gouvernement a pris possession de ces milliers de milles de chemins de fer?—Je crois que nous en possédons maintenant 22,000 milles.—Le gouvernement a été obligé de les prendre. Mon honorable ami (l'honorable M. Casgrain) est un de ceux qui les passerait au Pacifique-Canadien pour un dollar ou pour rien. Nous avons placé \$1,000,000,000, dans cette entreprise. Allons-nous les perdre? Ni le Canadien-Pacifique, ni une autre compagnie prendra ces réseaux avec les obligations qui y sont attachées. Le Pacifique-Canadien n'a pas offert de prendre les chemins de fer avec leurs obligations, mais d'administrer ces réseaux; le gouvernement et le peuple canadien, se chargeant des obligations et garantissant à perpétuité au Canadien-Pacifique un intérêt de sept pour cent sur tout le stock de cette compagnie, et lui cédant aussi une grande partie des ressources, les navires, les terrains, les emplacements de villes et village et les hôtels.

Mon honorable ami a parlé du chemin de fer de Matane et de la ligne qui s'étend de Matapédia vers la rive nord de la baie des Chaleurs. Je les connais. L'honorable sénateur ne peut rien m'apprendre de nouveau sur ce sujet. Je suis né et j'ai été élevé dans ces parages.

L'hon. M. CASGRAIN.